

Index d'égalité Femmes/Hommes

	Points obtenus
1- écart de remuneration (en %)	INCALCULABLE
2- écarts d'augmentations individuelles (en points de %)	0
2- écarts d'augmentations individuelles (en nombre de salarié)	25
3- pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	INCALCULABLE
4- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	0
Total des indicateurs calculables	25
INDEX (sur 100 points)	INCALCULABLE

Année 2021 déclaration 2022